

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Renouvellement de l'Entente de partenariat territorial pour les arts et les lettres des MRC de la Capitale-Nationale

Le CALQ et ses partenaires annoncent le renouvellement de l'Entente de partenariat territorial pour soutenir le milieu artistique dans les MRC de la Capitale-Nationale.

Québec, le 9 juillet 2026 – Le **Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)**, les municipalités régionales de comté (MRC) de **Charlevoix, Charlevoix-Est, l'Île-d'Orléans, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier et Portneuf**, en collaboration avec **Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (CCNCA)** lancent aujourd'hui un nouvel appel à projets prévu à l'Entente de partenariat territorial pour les arts et les lettres des MRC de la Capitale-Nationale.

Cette entente renouvelée représente un investissement total de 720 000 \$, soit une bonification de 60 000 \$ par rapport à l'entente précédente. Répartie sur trois ans (2026-2029), cette enveloppe permettra la mise en œuvre du *Programme de partenariat territorial des MRC de la Capitale-Nationale*, lequel soutiendra des projets de création, de production et de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité.

L'appel à projets

Un premier appel à projets est lancé dès aujourd'hui pour les artistes, écrivaines et écrivains professionnels ainsi que les organismes artistiques dont l'adresse principale se situe sur le territoire de l'un des partenaires (excluant la Ville de Québec). Les projets devront être déposés au CALQ avant le jeudi 24 septembre 2026 à 23 h 59. Le second appel sera lancé en janvier 2027 pour une date limite d'inscription en avril.

Pour connaître tous les détails sur le ***Programme de partenariat territorial des MRC de la Capitale-Nationale***, cliquez sur le volet de votre choix puis sélectionnez une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information.

- Artistes, écrivaines et écrivains professionnels
 - o Création, production et rayonnement
 - o Mobilité
- Organismes artistiques professionnels
 - o Production, diffusion, promotion et consolidation
 - o Soutien à l'accueil en résidence et à la coproduction (mobilité)

Aide aux artistes et aux organismes

Dans l'optique de soutenir les artistes, les écrivaines et écrivains professionnels ainsi que les représentants et représentantes d'organismes artistiques désirant présenter une demande, Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches met son personnel à disposition afin de répondre aux questions entourant le Programme de partenariat territorial des MRC de la Capitale-Nationale.

Pour toute demande en lien avec cet appel, nous vous invitons à contacter Marie-Claude Taschereau, conseillère en développement culturel [par courriel](#).

Séances d'information

CCNCA tiendra également deux cliniques virtuelles d'information sur le programme, comprenant des trucs et astuces ainsi qu'une période de questions. Les présentations seront faites en collaboration avec Nataly Rae, chargée de programmes au CALQ.

- Artistes, écrivaines et écrivains professionnels : via la plateforme Zoom, le mardi 11 août 10h
- Organismes artistiques professionnels : via la plateforme Zoom, le mardi 11 août 13h

Il est nécessaire de **réserver sa place** d'ici le 10 août 2026, via le [formulaire en ligne](#), pour obtenir les liens de connexion à la rencontre.

À propos du Programme de partenariat territorial des MRC de la Capitale-Nationale

Ce programme découle d'une entente triennale conclue en 2026 entre les partenaires. Il a pour objectifs de :

- Stimuler la création artistique dans la région de l'Estrie ;
- Contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivains et écrivaines ;
- Favoriser leur rétention dans leur localité ;
- Encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique ;
- Épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur.

Les projets déposés doivent impliquer des initiatives de partenariat en lien avec la collectivité ou des intervenants et intervenantes de la région.

Les artistes, les écrivains, les écrivaines et les organismes artistiques qui déposent un dossier sont invités à adopter une vision inclusive en considérant les personnes issues de minorités, comme les membres des communautés culturelles, les immigrants et immigrantes, les autochtones, ainsi que les personnes handicapées, dans l'élaboration de leur projet.

À propos de Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (CCNCA)

À propos de Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches

Membre influent du réseau Culture 360°, Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (CCNCA) fait la promotion des arts et de la culture et affirme leur importance. Il regroupe, concerte et représente des créateurs et des créatrices, des organismes professionnels, ainsi que des porte-parole des villes et MRC sur ses territoires. Sa mission se traduit par des actions de représentation auprès des instances politiques et des partenaires économiques, par la défense de la liberté d'expression et par du soutien aux créateurs et créatrices.

Source :

Sabrina Herren

Conseillère en communication

Conseil des arts et des lettres du Québec

medias@calq.gouv.qc.ca

Josée-Anne Paradis

Conseillère en communication

Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches

communication@culture-quebec.qc.ca